



POST TENEBRAS LVX

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de nouveaux chemins privés dans la commune de Vernier.

du 27 janvier 1953

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Vernier en séance du 13 janvier 1953, demandant au Conseil d'Etat d'approuver deux nouvelles dénominations de chemins privés dans le morcellement du Coin de Terre à Afre;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu les lettres du service des archives d'Etat en date des 26 novembre 1952 et 31 janvier 1953, adressées au Département des travaux publics,

ARRETE :

De donner :

1) le nom de "Chemin Isaac Anken" au nouveau chemin privé reliant le chemin du Lignon au chemin du Château-Bloc, "en souvenir de feu Isaac Anken, conseiller d'Etat décédé en charge le 7 novembre 1945, membre fondateur et premier président de l'Association genevoise du Coin de Terre";

2) le nom de "Chemin de l'Alouette" au nouveau chemin privé reliant le chemin du Wellingtonia au chemin de la Herse (lieu dit de la région "à l'Alouette").

Ces nouvelles dénominations entrent immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux 6 ex.
Sautier 1 ex.
Archives 1 ex.

Certifié conforme
Le conseiller d'Etat délégué:



[Signature]